Le cadre bâti

Vue du chemin des Hauts-monts

Ci-dessus : Vaux-sur-Seine, vue aérienne de la grande rue, carte postale (M. Boulan coll.part)

La transformation d'un village-rue et ses hameaux

Les voies de communication

Les voies de communication ont logiquement constitué des axes d'urbanisation. Le passage et le point de rencontre de populations et de marchandises entraînent traditionnellement le regroupement de commerces ou d'industries qui à leur tour drainent l'habitat et l'économie. La Seine a été un vecteur majeur de développement, accompagné par l'implantation de la route naturelle qui la longe, puis complétée par la voie de chemin de fer qui a entraîné une nouvelle extension de la commune.

La logique de l'eau et de la pente

Les hommes ont occupé les versants de vallée, proches de l'eau et des terres cultivables. L'homme s'est adapté au fleuve et à ses débordements. Les constructions ont été contraintes d'un côté par le relief des coteaux de la Seine et de l'autre par les terres inondables Le village étroit et allongé s'est implanté le long de la route, à l'écart des zones humides. Deux vallons découpant la butte de l'Hautil ont structuré l'habitat et ont permis un étalement plus important : autour de l'église et du château, autour du hameau du Temple. Deux anciens fiefs sont également installés sur les hauteurs. L'extension des vignobles a entraîné l'accroissement de la population.

Le temps des carrières

Le sous-sol de Vaux a très tôt été exploité d'abord à ciel ouvert puis en souterrain. Ces activités ont nécessité une main d'oeuvre nombreuse et ont favorisé le développement de l'habitat.

Le développement de la villégiature dans la 1ère moitié du XXe siècle

L'arrivée du chemin de fer a tranché une partie du village et a définitivement créé une coupure entre les coteaux et la partie basse de la ville. Le chemin de fer a permis l'arrivée de nouveaux habitants, d'abord des pionniers liés à l'élite intellectuelle et artistique puis des parisiens attirés par le cadre de vie de Vaux-sur-Seine. La création du boulevard Angibout au-dessus de la gare, le lotissement de l'île de Vaux, entraînent la constructions de nouvelles villas et de pavillons.

L'explosion du modèle pavillonnaire après la seconde guerre mondiale

La pression urbaine a conduit parfois à transgresser des règles millénaires, en empiétant sur les zones inondables ou en colonisant les versants. Après la seconde guerre mondiale, la population de la commune va plus que tripler passant de 1459 habitants en 1946 à 4745 en 2006 (RGP Insee).

La plus grande part de l'habitat est constitué de logements individuels (82,6% en 1999), quelques dizaines de bâtiments collectifs de moins de 4 étages sont également recensés. La majorité de ces habitations sont des habitations principales, mais l'Insee recense également 6% de résidences secondaires.
En 1999, 1436 maisons sont recensées en habitations principales. 22% de ces maisons ont été construites avant 1915, 16 % de 1915 à 1948, 61% entre 1948 et 1999 (*13% de 1949 à 1967,9% de 1968 à 1974, 10% de 1975 à 1981, 13% de 1982 à 1989, 16% de 1990 à 1999*). 111 nouveaux logements individuels seront construits de 2000 à 2007, et 18 logements en collectifs (source sitadel). L'habitat avec pavillon isolé sur la parcelle est devenu majoritaire à Vaux-sur-Seine. La charte du PNR signée par la commune fixe un nombre maximum de logements à construire par an (21,8) soit 261 logements en 12 ans.

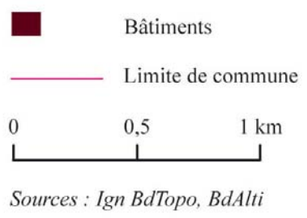

Condécourt
Menucourt
Courdimanche
Tessancourt sur Aubette
Évecquemont
Boisemont
Vaux sur Seine
Meulan
Jouy le Moutier
Les Mureaux
Verneuil sur Seine
Triel sur Seine

Evolution du bâti

Du plan d'intendance à aujourd'hui

Période de construction

- Bâti actuel construit après 1947
- Bâti construit entre fin XIXe et mileu du XXe siècle
- Bâti construit au XIXe siècle
- Bâti visible sur le Cadastre napoléonien

Limite de commune

0 0,5 1 km

Sources : Ign BdTopo, Carte au 10 000 de 1947, Plan de la région de Paris de 1898, Cadastre napolonien

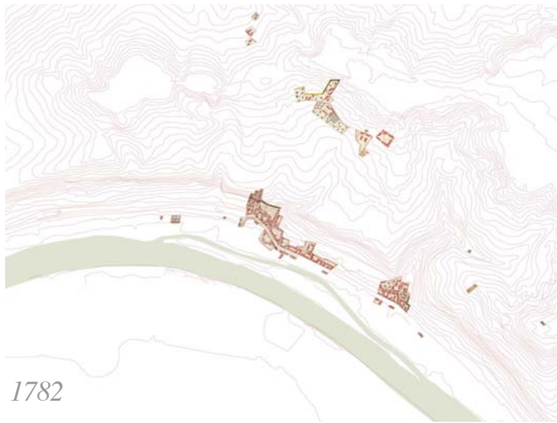

1782

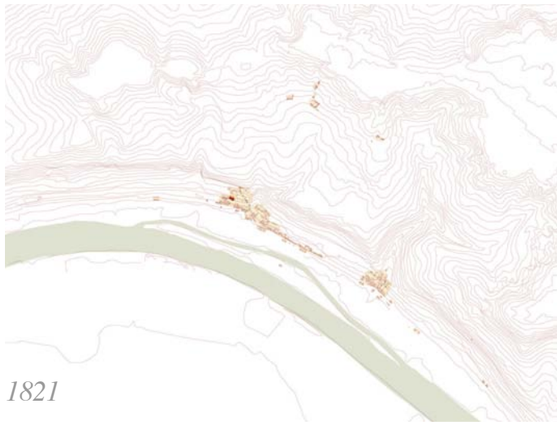

1821

1877 révisé en 1897

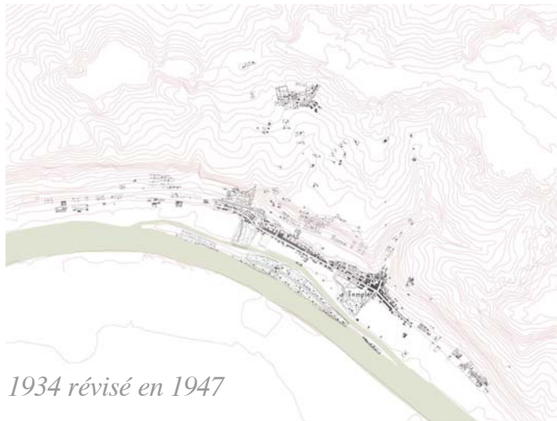

1934 révisé en 1947

Evolution de la population :

1790	1800	1806	1820	1831	1841	1851	1861	1872	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006
870	935	928	969	1050	1077	1096	1137	1164	1121	1188	1178	1181	1226	1635	1538	1459	1996	2152	2736	2851	3105	3790	4369	4745

1- Source : M. Lachiver Histoire de Meulan et de sa région par les textes, Meulan 1965, complété par le RGP Insee

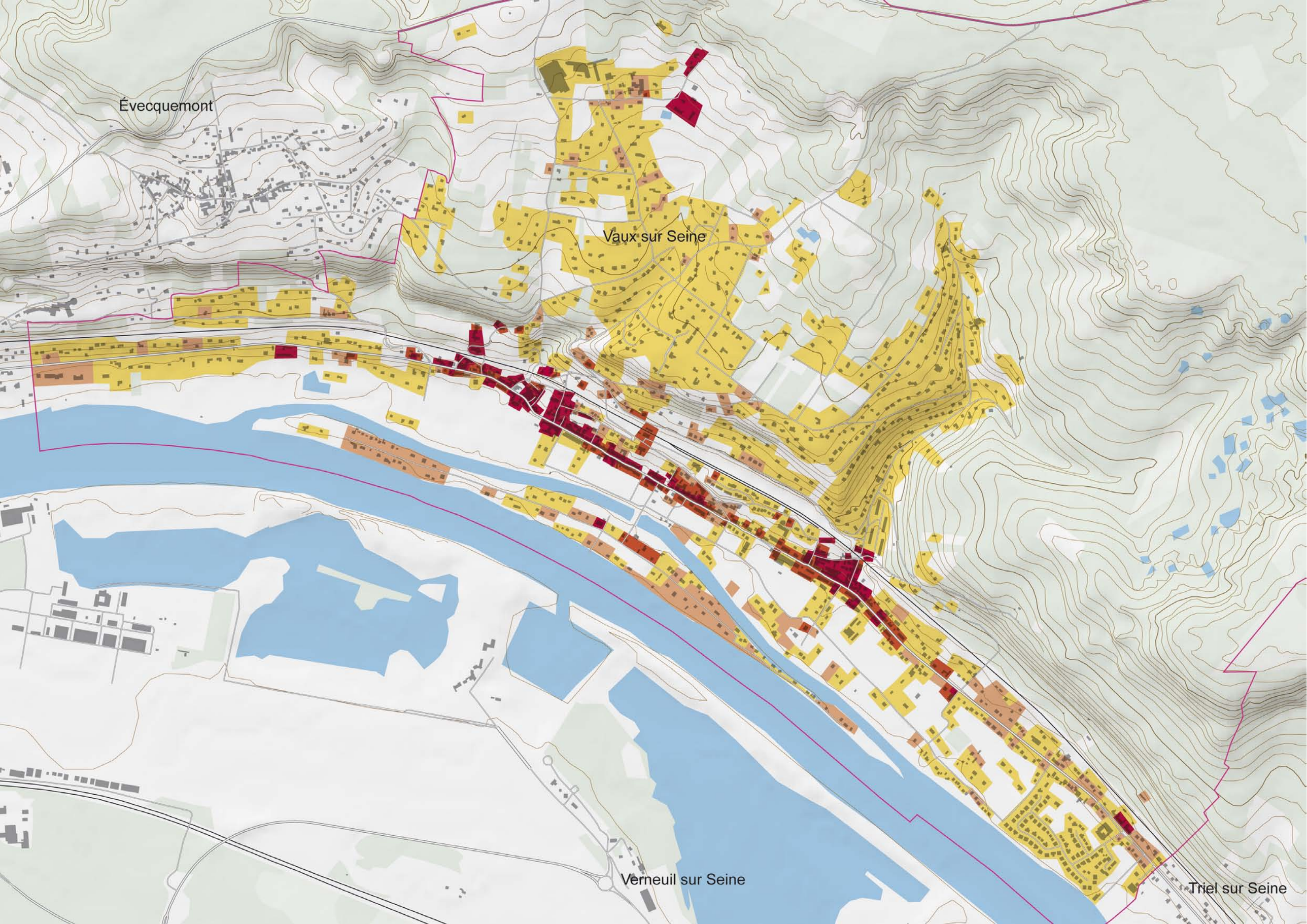
Évecquemont
Vaux sur Seine
Verneuil sur Seine
Triel sur Seine

Sensibilités et soumission aux vues

Un coteau de la vallée de Seine

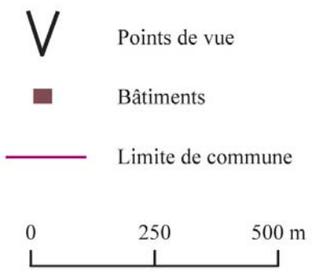

Sources : Ign BdTopo, BdAlti

Vaux-sur-Seine est bâti sur un coteau de la vallée de Seine. Cette situation induit une sensibilité paysagère particulière. Depuis la rive gauche de la Seine, la végétation ripisylve des bords du fleuve dissimule les bâtiments construits en bas du coteau, sur la zone inondable et de part et d'autre de la route départementale 190. Les berges sud de l'île de Vaux sont visibles depuis le fleuve et la rive gauche de la Seine. Les extensions urbaines dans les pentes sont visibles de loin.

La D 190 reste un itinéraire privilégié de découverte du centre et des faubourgs de Vaux. Seuls quelques points de vues ponctuels laissent entrevoir l'église depuis la D190, le château reste invisible

Depuis les espaces publics, les points de vues lointains vers la vallée de Seine ou vers le centre du bourg restent rares et ponctuels. La Seine elle-même reste peu visible.

Les représentations anciennes révèlent des points de vues vers le fleuve ou vers sur le bourg qui ont aujourd'hui disparu ou sont en cours de disparition du fait de la progression des boisements, et de l'urbanisation.

te
Évecquemont
Vaux sur Seine
Boisemont

Un village de la vallée de Seine

Une butte entaillée de vallons

Un coteau habité le long de la Seine (Vue depuis l'aérodrome des Mureaux)

Les vues lointaines de Vaux-sur-Seine dessinent plusieurs séquences :

- A l'ouest, une coupure boisée entre Vaux et Evecquemont due au parc du château de Vaux, avec le repère de la silhouette de l'église et du château
Le bâti en bas du coteau est dissimulé par le cordon ripisylve de la Seine.

- entre le vallon montant à Fortvache et le vallon du temple, un "coteau habité", surmonté des boisements de l'Hautil. Les pavillons sont diffus sur l'ensemble des pentes.

A l'est une butte boisée (Vue depuis l'aérodrome)

A l'est du vallon du Temple, les boisements de la forêt domaniale de l'Hautil dominent. Le bâti le long de la RD 190 est dissimulé par la végétation qui accompagne la Seine. Seules quelques constructions se distinguent en bas du coteau.

Couleurs et matériaux du paysage bâti

Tuiles, plâtre, meulière, grès et pierre calcaire

Les couleurs du paysage :
terre cuite des couvertures, blancheur du plâtre, rousseur de la meulière et du calcaire
(lucarne 90 avenue du général de Gaulle)

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, face aux difficultés de transports des pondéreux, villes et villages se sont bâtis avec les matériaux de leurs paysages. Le bâti ancien utilise donc les matériaux de construction trouvés sur place. Cette palette de matériaux, ces gammes de couleurs, ces solutions constructives ont lentement et profondément façonné l'identité des paysages.
Les toitures en tuiles seront privilégiées après l'interdiction des couvertures en chaume décrétée sous le second Empire. Une tuilerie était installée sur la commune voisine de Menucourt. Elle exploitait l'argile trouvé sur place et le bois de l'Hautil pour faire fonctionner son four. La couleur des anciennes tuiles est marron foncé.

Terre cuite des couvertures, blancheur du plâtre, rousseur de la meulière et du calcaire
(rue des huilliers, détail de meulières, pavillon 8 rue des groues, grès sur le mur du château, vue du château et de l'église depuis la rue du château)

Les murs sont bâtis en meulières exploitées de manière artisanale au sommet de l'Hautil. Non gélive, bon isolant thermique et phonique, cette roche siliceuse a été employée comme pierre de construction sous forme de moellons. Les angles des murs et les encadrements d'ouvertures sont souvent renforcés par des pierres taillées en calcaire extraites des carrières de Vaux. Cette pierre calcaire a été employée pour les constructions monumentales (château, église). Le gypse, pierre à plâtre, extrait des carrières de la butte de l'Hautil est utilisé en enduit de protection.
Au début du XXe siècle et entre les deux guerres, les villas et pavillons à meulières apparentes ou parfois en briques se multiplient, utilisant des détails décoratifs (céramiques, briques vernissées...).

Le centre du bourg le long de la RD 190

Un village-rue marqué par plusieurs séquences

Un village contraint entre les coteaux, la voie ferrée et la zone inondable
Deux centres anciens encore perceptibles
Une continuité de l'alignement sur rue et des séquences bâties homogènes
Une dissymétrie nord-sud (bâti plus récent et moins dense côté Seine)
Des bâtiments repères : le pavillon d'Artois, l'église, la Martinière, le château d'eau, l'école, le calvaire St-Nicaise

Le Temple

- Bâti continu et aligné sur rue
- Etalement le long de la ravine du temple et densité du bâti en coeur d'îlot
- Homogénéité du bâti
- des extensions à l'est autour de la plâtrière et du lavoir Saint-Nicaise

● ● ● ● *Voie ferrée* — *Espace boisé classé ou alignements d'arbres à protéger (PLU)* — *Murs en meulières repérés* — ✻ *Constructions protégées (PLU)* — *Points de vue ponctuels*

Le vieux village

- Château et église en promontoire au-dessus du village
- Bâti continu et aligné sur rue
- Densité du bâti en coeur d'îlot côté nord

Les extensions du XIXe et début XXe

- relatif alignement du bâti sur rue
- moindre densité en coeur d'îlot
- bâtiments de la villégiature

Plan d'intendance 1782

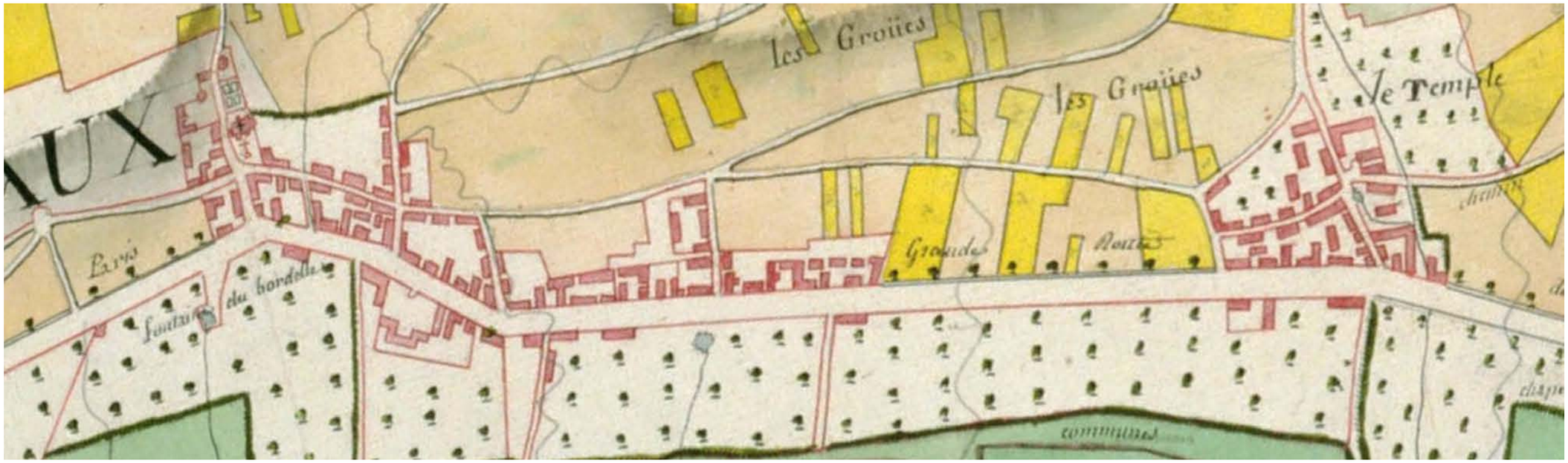

Cadastre napoléonien 1821

Les faubourgs de l'ouest le long de la RD 190

Un bâti peu dense

Plan d'intendance 1782

132 venue de Cherbourg

Des extensions récentes au nord

- des pavillons isolés sur leur parcelle entre la route et la voie ferrée. Ces premières maisons accompagnées de jardins apparaissent entre les deux guerres mondiales.
- une multiplication des entrées de garage et quelques murs de soutènement

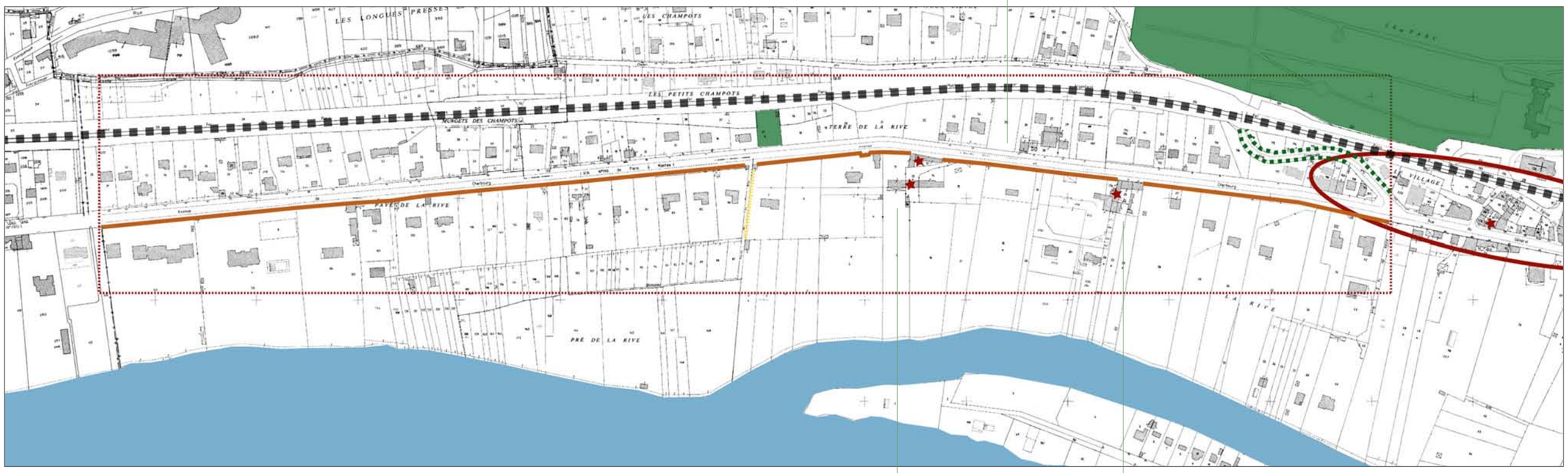

● ● ● ● Voie ferrée ● ● ● ● alignements d'arbres à protéger (PLU) Murs protégés (PLU) * Constructions protégées (PLU) Murs repérés parcs et jardins

Une dissymétrie nord-sud

Jusqu'à la fin du XIXe, cette partie de Vaux reste quasiment non bâtie. Seuls les bâtiments du fief de la Rive sont présents, rejoints en 1890 par la construction de la villa La rive d'Yvette Guibert. Tous deux sont composés de bâtiments en partie alignés sur la rue.
- un bâti peu dense au sud, marqué, en retrait de la RD 190, par plusieurs grandes propriétés parfois loties, descendant jusqu'à la Seine et des murs en meulières

L'ancien fief de la rive

Ancienne villa d'Yvette Guilbert

Les faubourgs de l'est, le long de la RD 190

Un bâti peu dense, de petits noyaux urbains autour des plâtrières

Des faubourgs contraints entre voie ferrée et zone inondable

Au nord,
entre la voie ferrée et la route départementale :
- de petits noyaux urbains liés aux carrières avec des bâtiments accolés et alignés sur la rue
- des pavillons isolés sur leur parcelle avec quelques villas plus cossues

N°34 Villa Sainte Nicaise

La Mécanique

Port-Marron

Villa les sources, vue actuelle et carte postale ancienne (Coll. M. Boulan)

Au sud, un bâti peu dense le long de la départementale

- des pavillons isolés sur leur parcelle avec quelques villas plus cossues
- la présence d'anciens murs en meulières

73/75 Villas Marie Rosa et Rosa Maria

Entrée est

Les coteaux

Les villas et des pavillons en meulière près de la gare

« Vaux-sur-Seine, un coin de la côte »

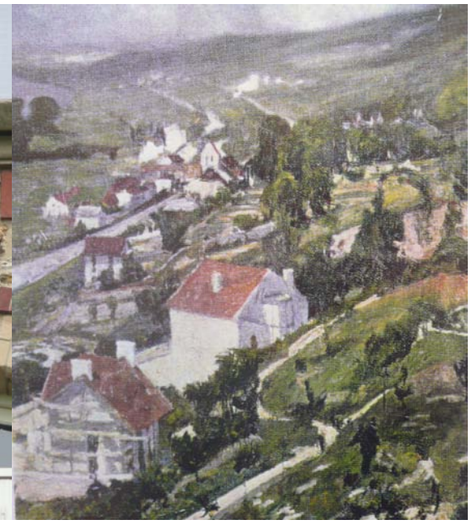

1892, l'arrivée du chemin de fer

Ci-dessus Peinture d'Emile Boggio : vue de la villa Sirocco (photo et carte postale M. Boulan)

Dès la fin du XIXe siècle, les premières villas apparaissent le long du boulevard Angibout, nouvellement créé le long de la voie de chemin de fer. On recense la villa Sirocco propriété du peintre Emile Boggio (14 route de Pontoise), la villa Les sources, boulevard Angibout, propriété de monsieur Angibout (léguée à la mairie en 1923), la villa du peintre Raymond Thibésart près de la départementale…
La plupart de ces villas (repérées par une étoile sur le cadastre ci-dessus) sont construites en meulières apparentes avec des motifs décoratifs.

Les coteaux

Voir et être vu, le lotissement des pentes

Des extensions pavillonnaires sur les pentes et les vallons

Les sentes et chemins ruraux qui desservaient les parcelles agricoles sur les versants sont progressivement viabilisées et urbanisées dès l'entre deux guerres, puis avec une progression plus rapide ensuite. Les anciens vergers sont lotis peu à peu.
Les pentes sont investies par des pavillons isolés sur leur parcelle.

L'ancien hameau de Beauregard

Un hameau sur les hauteurs

Vue sur le hameau de Fortvache en 1892
Lucien Raulet , "Beauregard, le 19 avril 1892, 6 heures du soir"
Archives départementales 2F 195/5

Un hameau rejoint par l'urbanisation

- un noyau ancien autour du château, avec de nombreux murs en meulières. Forvache est un fief dès le XIIIe siècle. En 1638, le propriétaire, autorisé par Louis XIII , donne à sa nouvelle demeure le nom de Beauregard. "En 1721, les propriétaires se trouvant trop éloignés de l'église obtiennent un accord pour élever une petite chapelle attenante au château. En 1876, Léon Sari achète la gentilhommière. Il y fait construire des communs et un fruitier par l'architecte Roy (architecte de la Martinière). En 1891, Armand Raulet, maire de Vaux, achète "Beauregard" qui est toujours une propriété privée."
(Source Association avril , Vaux dans l'objectif)
- des activités industrielles dans le hameau dès le XVIIIe (la manufacture, puis une plâtrière) et des activités agricoles (les vignobles et les arbres fruitiers). L'association Avril précise "en 1930, 60 personnes y vivaient en permanence et les saisonniers y venaient pendant la période estivale".
- Une zone industrielle aujourd'hui desservie par une voirie large accessible aux camions.
- un tissu pavillonnaire au sud-ouest

Plan d'intendance :

Habitat

La manufacture

Bois

Le château de Frevache,
jardin, vergers et bois

Des paysages ouverts :
vignes et terres de labours

Plan d'intendance 1782

Vue actuelle :

Une coupure avec la forêt,
ouverture vers les horizons

Bâti ancien
Zone industrielle

Le château de Beauregard
jardin, vergers, prés et bois

Extensions pavillonnaires entre les
deux guerres mondiales

Orthophotoplan

Les rives de Seine et l'île de Vaux

Des pavillons diffus sur des zones inondables, modelées par les atterrissements du fleuve

Mis à part l'île de Vaux et le lotissement de Port-Maron, ces anciens terrains de vergers et de prés inondables restent relativement peu bâtis.

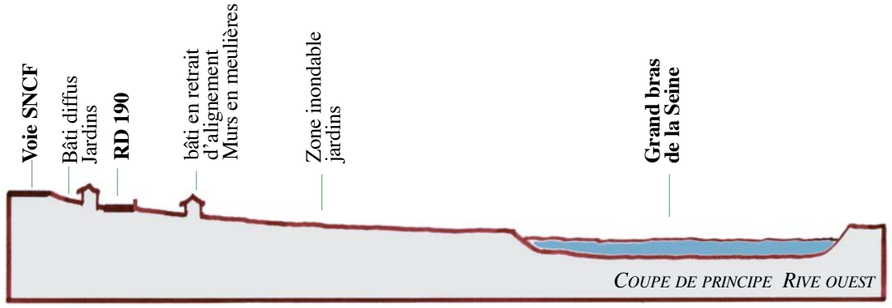

Coupe de principe Rive ouest

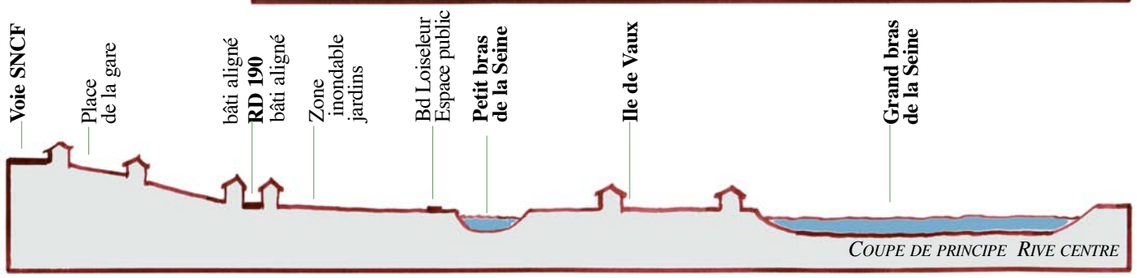

Coupe de principe Rive centre

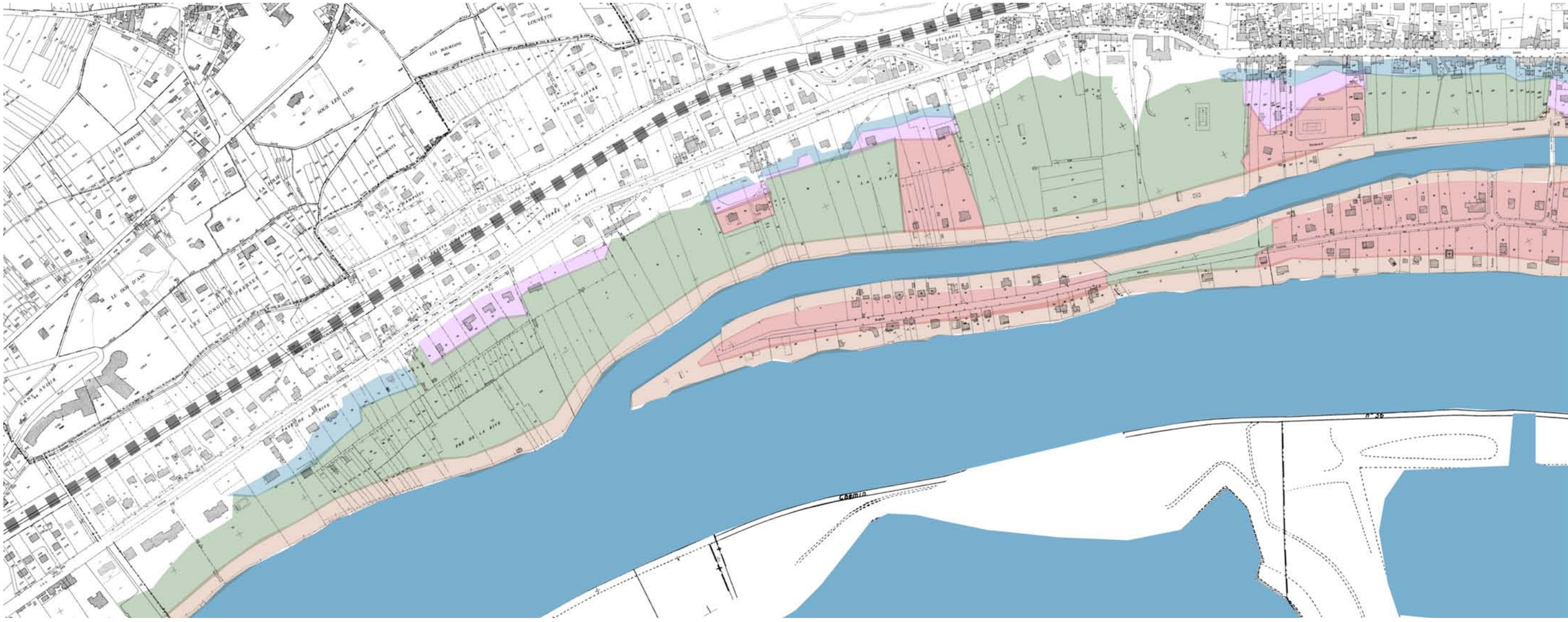

Voie ferrée *Report du zonage PPRI ,* *Secteurs inondables :* *en zone de forts écoulements* *en zone non bâtie, au bâti dispersé ou obsolète*

Centre urbain et autre zone urbanisée (aléas très forts) *Zone urbanisée hors centre urbain (aléas forts)* *Centre urbain (aléas forts ou modérés), autre zone urbanisée (aléas modérés)*

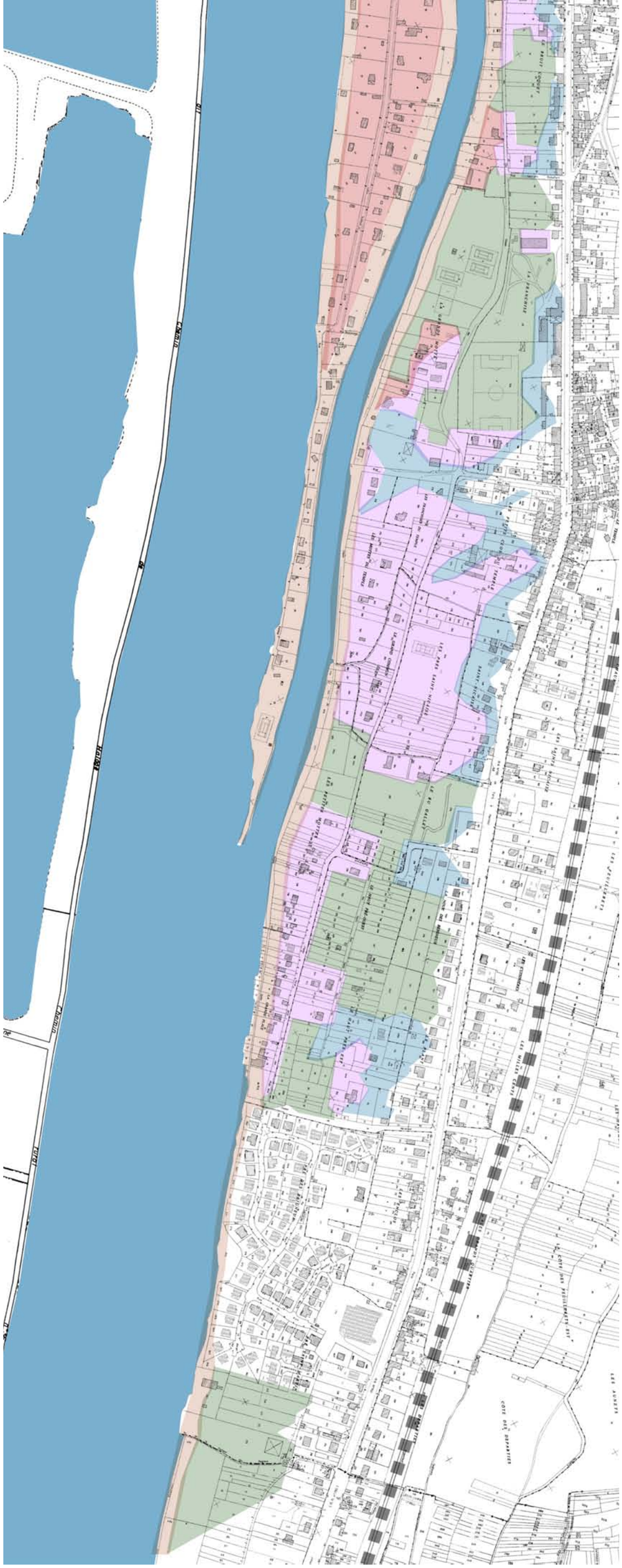

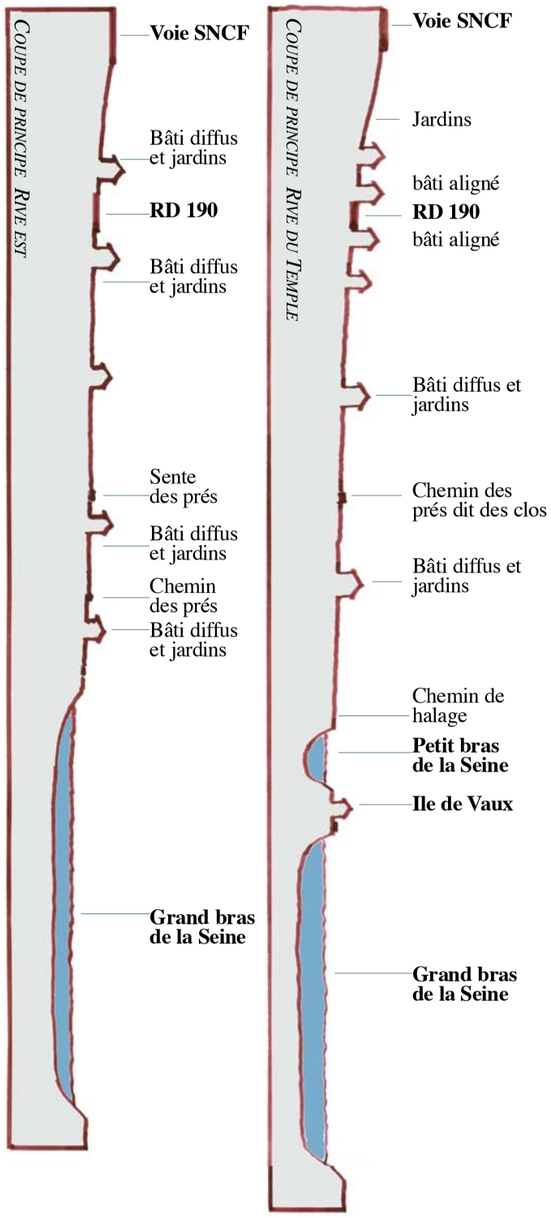
Coupe de principe Rive est
Voie SNCF
Bâti diffus et jardins
RD 190
Bâti diffus et jardins
Sente des prés
Bâti diffus et jardins
Chemin des prés
Bâti diffus et jardins
Grand bras de la Seine
Coupe de principe Rive du Temple
Voie SNCF
Jardins
bâti aligné
RD 190
bâti aligné
Bâti diffus et jardins
Chemin des prés dit des clos
Bâti diffus et jardins
Chemin de halage
Petit bras de la Seine
Ile de Vaux
Grand bras de la Seine

L'île de Vaux
Une île privée lotie au début du XXe siècle

Une île née des atterrissements du fleuve à vocation agricole

L'île de Vaux est née des atterrissements de sédiments transportés par le fleuve et peu à peu fixés par la végétation. Les trois îles, propriété à l'origine des seigneurs de Vaux seront réunies en une seule en 1930. Sur le plan d'intendance, les îles sont cultivées ou servent de pâturages. Dans le 1er quart du XIXe siècle, une ferme est implantée sur l'île (cf cadastre napoléonien). En 1826, des plantations de saules et la mise en place d'un bac sont attestés (cf J.F. Prost).
En 1904, l'île est vendue à des parisiens, les Lenormand. Devenus fermiers, ils pratiquent le maraîchage, l'élevage et la culture d'arbres fruitiers (cf J.F. Prost).

Le temps de la villégiature
(en haut à droite, carte postale «Venise à 40 mn de Paris»- M. Boulan coll. part)

La crue de 1910 bouleverse les projets des propriétaires qui se lancent dans un projet de lotissement : "création d'avenues éclairées et plantées d'arbres (tilleuls, ornes, platanes) et des squares. La ferme est transformée en hôtel-restaurant (...) une dizaine de villas en meulières"sont construites (cf J.F. Prost). Après la 1ère guerre mondiale, les constructions reprennent. En 1935 est inauguré le 1er pont de l'île accessible jusque là par bac. En 1931, "sur 73 sociétaires, 10 habitent avec leur famille en résidence principale, 63 viennent en villégiature". En 1986, l'île comptent 35 habitations principales. L'île est inconstructible depuis 1989.

L'île de Vaux
Une île plantée, un patrimoine de villas

La pointe de l'île ouest

Des vues sur la Seine

Des berges renforcées (palplanches et mur en pierre)

Des berges renforcées par des gravats

Une "avenue" plantée (avenue de Monte-Carlo)

Des villas en meulières

Des allées plantées

Les allées qui parcourent l'île sont plantées d'arbres : alignement de platanes pour l'avenue de Monte-Carlo donnant sur la Seine, alignement de tilleuls pour les rues qui traversent l'île longitudinalement.

Typologie du bâti et patrimoine

Vue du château et de l'église de Vaux

1-Cf Plu, rapport de présentation
2- cf. André Pégorier, Les noms des lieux de France, Glossaire de termes dialectaux, Commission de toponymie, 2006
3- Cf françois de Dainville, Le langage des géographes, Picard, 2002

Repérage du bâti et des murs en meulières

Le patrimoine bâti

Outre les bâtiments protégés au titre des monuments historiques, une liste de bâtiments dont la destruction est interdite au titre de l'article 123.1.7 du code de l'urbanisme a été établie pour le PLU [1] (cf carte à droite). A cette liste a été joint un repérage de bâtiments anciens et de bâtiments liés à la villégiature (cf. annexes)

Le patrimoine bâti de la commune est constitué de séquences bâties anciennes et relativement homogènes qui caractérisent le paysage urbain de Vaux, auxquels s'ajoutent des bâtiments singuliers. Ce sont ces séquences caractéristiques qu'il convient d'identifier : continuité de l'alignement sur rue, gabarit et hauteurs sous égouts relativement homogène, présence des lucarnes en ponctuation.

« En ce qui concerne la rue principale rue du Général de Gaulle…
On voit que les demeures répétitives ont (...) un RDC, un premier étage et vraisemblablement le grenier avec une fenêtre avancée ou deux pour certaines selon la longueur, la plupart ayant une large double porte par où entraient à l'origine les charrettes de foin avec une cour intérieure et de l'autre côté un hangar avec un espace pour y emmagasiner les moyens de transport utilisés et éventuellement un cheval.

Dans certains cas, il y a soit un oeil-de-boeuf seul à la hauteur du grenier ou, pour certaines constructions, celui-ci est sous ou à côté de la fenêtre mansarde du grenier faîte de la maison qu'on appelle également les combles.
Le hangar pouvait être une écurie (pour le cheval sinon pour le mulet souvent utilisé ou poneys pour les enfants). De nos jours servant de garage pour les voitures ou ayant une nouvelle présentation pour la rénovation en habitat avec locations.
(...) La majorité des maisons a une porte d'entrée, à côté de la double porte. Certaines sont rénovées avec des grilles plus ou moins sophistiquées".
Mme Monique Terpereau, habitante de Vaux

Des murs en meulières

Les murs de clôture, tracés en rouge carmin (en vert pour les haies) sur le plan d'intendance de 1782 participent à l'identité du site. Ils sont dénommés "*clos*" sur le cadastre napoléonien de 1821 (*le clos du Temple, le clos Noel, les enclos...*). La plupart de ces murs en meulières sont encore présents actuellement. Les haies ont disparu.

André Pégorier [2] indique dans son dictionnaire des noms de lieux en France que les clos sont des "*pièces de terres entourées de haies ou de murs (Normandie et autres régions)* ". Le géographe François de Dainville [3] précise que les clos ou closure sont des "*terrains cultivés fermés de murailles ou de haies, pour faire un grand jardin, de 20 à 30 arpents*", que le closeau ou clouseau est un "*petit clos fermé de haies ou de fagotage, petit jardin de paysan. Le terme est encore en usage au XVIIe siècle.*"

Délimitant les parcelles, ces murs protégeaient les terrains cultivés aux abords des habitations. Bâtis en meulières, ils restent visibles depuis les rues, sentes et espaces publics. Ils concourent à la continuité du bâti et à l'alignement sur rue. Ils assurent la séparation des espaces publics/privés et l'intimité des parties privées et isolent du bruit ou du vent.

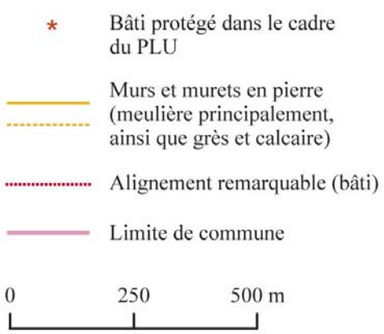

Sources : Ign BdTopo, BdAlti

Les maisons paysannes

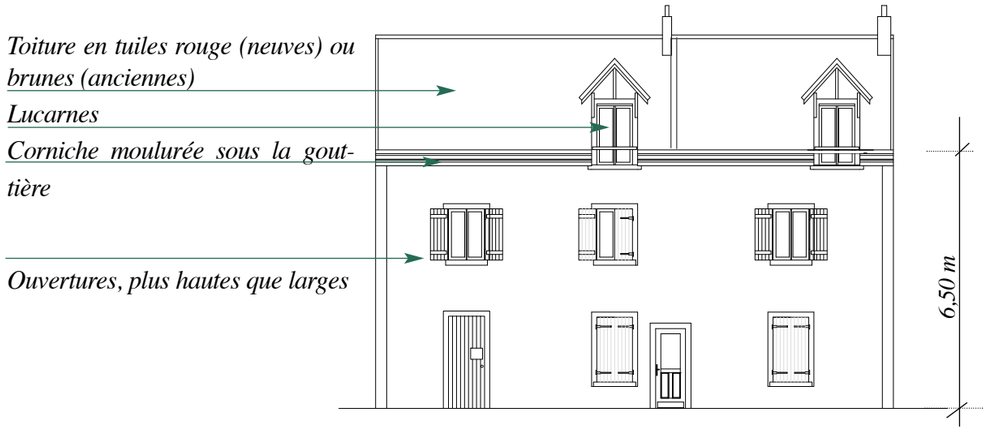

338 rue du Général de Gaulle

81 rue du Général de Gaulle

86-90 rue du Général de Gaulle

Rue du Temple

Les maisons paysannes

Ces maisons paysannes de polyculture (vignerons, laboureur) ne sont pas isolées. Elles sont regroupées dans le centre ancien ou dans les anciens hameaux (Le Temple, Fortvache). Elles sont alignées et contiguës le long de la rue et forment des ensembles homogènes. Le long de la RD 190, cette homogénéité remarquable se signale par la continuité de la hauteur sous égout et la présence de lucarnes en toiture. Les portes charretières lorsqu'elle existent donnent accès à une cour autour de laquelle sont construits des bâtiments annexes.

Rue du Temple, les maisons sont de taille plus réduite. Elles traduisent le statut des propriétaires plus modestes, travaillant généralement la terre et dans les carrières.

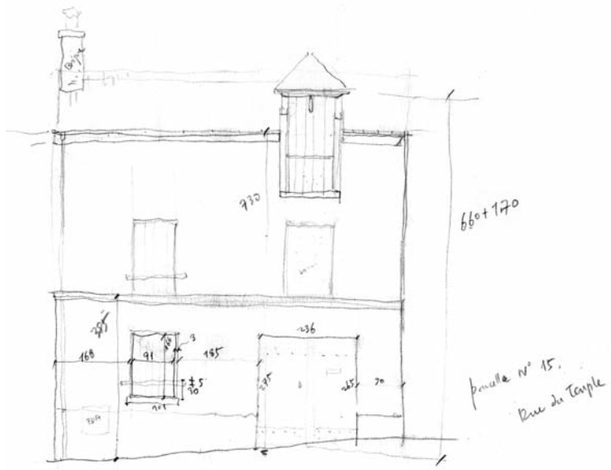

Cour rue du Général de Gaulle

42 rue du Général de Gaulle

15 Rue du Temple

Des matériaux locaux

Cette architecture rustique utilise les matériaux tirés du sous-sol (meulières, gypse) et les savoirs faire locaux. Il en résulte une grande cohérence architecturale et une palette réduite de matériaux et de couleurs. Ces habitations à R+1+C ont des toitures à deux pentes et un gabarit étroit. Cet habitat de polyculture se signale par la présence de lucarnes dans la toiture destinées à rentrer le grain et le fourrage directement depuis la rue dans le grenier. Les ouvertures (portes, fenêtres, lucarnes) sont rares et plus hautes que larges.

Les maisons de notables

103 Rue du Général de Gaulle

Rare bâtiment isolé sur la parcelle, rue du Général de Gaulle

41 rue du Général de Gaulle

Des maisons de notables

Ces maisons de bourgeois, de commerçants, d'artisans, de riches paysans ou des maisons de rapport s'insèrent en ville dans la continuité urbaine, en alignement sur rue.

D'architecture simple et fonctionnelle, elles se distinguent de l'architecture paysanne par la largeur plus importante de la façade, par l'ajout de vitrine et d'enseignes à RDC pour l'activité du propriétaire, ou l'ajout de détails décoratifs fonction du statut et de la fortune du propriétaire. L'augmentation de la taille de la maison peut s'expliquer également par l'ajout de nouvelles fonctions : pièces de réception, pièces privées, pièces de services.

334 rue du Général de Gaulle

170 Rue du Général de Gaulle
Fleuriste

97 Rue du Général de Gaulle

71 Rue du Général de Gaulle

Des matériaux locaux

Ces maisons réutilisent les matériaux du sous-sol (plâtre et meulière) et les savoir-faire locaux, mais s'adaptent également au goût du jour. Les bâtiments à R+1 ou +2 + combles, s'insèrent en continuité de l'alignement sur rue. De rares fois, ils se monumentalisent en se plaçant au centre de la parcelle.
L'architecture se distingue par la symétrie et l'ordonnancement des façades. En continuité d'alignement, les gabarits se calent sur l'existant (même hauteur sous égout). Les ouvertures sont plus hautes que larges. Les lucarnes qui caractérisent les maisons paysannes ont quasiment toutes disparues.

198 Rue du Général de Gaulle

Les villas

14 route de Pontoise
Villa "Sirocco" du peintre Emile Boggio

Rue du Général de Gaulle
Villa la Martinière du directeur des Folies bergères Léon Sari

103 rue du Général de Gaulle
Villa du peintre Raymond Thibésart

Les villas

Ces maisons apparaissent à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. La création du chemin de fer en 1892 facilite l'arrivée de pionniers liés au monde des arts et du spectacle, puis d'une bourgeoisie en quête de nouveaux paysages à proximité de Paris. Ces villas s'implantent pour la plupart à proximité de la gare, mais également sur le site privilégié de l'île de Vaux.

L'implantation de la maison se fait dans la plupart des cas en recul par rapport à la rue le long de laquelle s'implantent un mur de clôture et le portail d'entrée. Le recours à des architectes est fréquent. L'architecture se fait plus savante et parfois éclectique s'inspirant de références à l'histoire de l'architecture ou à l'architecture locale, parfois important des modèles diffusés sur catalogues. La symétrie des façades n'est pas systématique, les villas multiplient les effets avec une diversité dans les toitures, les ouvertures.

Les villas d'artistes

Le peintre d'origine vénézuélienne Emile Boggio se fait construire une maison-atelier au lieu-dit le Gibet (la villa Sirocco). Son ami le peintre Raymond Thibésart (1874-1968) se fera également construire une maison à Vaux en 1903.

23 Boulevard Angibout
Villa "La coquette"

7 Boulevard Angibout
Villa

39 Boulevard Angibout
Villa

Une nouvelle gamme de matériaux

Le train renouvelle la gamme de matériaux par l'importation de briques ou de matériaux décoratifs. Concession à l'architecture locale, la meulière est souvent le matériau de base, resté la plupart du temps apparente. La brique est utilisée en décoration (appareillage en motifs géométriques, briques vernissées), rarement en murs porteurs. Le bois est employé pour les garde-corps, les auvents...Certaines villas font appel à des matériaux et des savoir-faire exceptionnels, liés aux arts décoratifs : mosaïque, céramiques, vitraux…

Les plâtrières
Des noyaux urbains

16 rue du Général de Gaulle
Ancienne plâtrière Saint-Nicaise

Rue du Temple
Plâtrière du Jonquet

16 rue du Général de Gaulle
plâtrière Saint-Nicaise (logements)

Les sites des anciennes plâtrières

Des noyaux urbains avec un bâti aligné sur la rue signalent les sites des anciennes plâtrières le long de l'avenue de Paris. Ailleurs (Fortvache, le Jonquet), les bâtiments très délabrés des anciennes usines à plâtre sont encore visibles.

14-24 avenue de Paris
Plâtrière de Port-maron (1896)

84-86 avenue de Paris
Ancienne plâtrière de la mécanique

14-24 avenue de Paris
Plâtrière de Port-maron

Des usines disparues

Les cheminées caractéristiques qui signalaient les plâtrières ont disparu, mais ils subsistent les bâtiments qui entouraient l'activité industrielle : logements des ouvriers, etc.

Les clôtures

En centre ancien

Mur en meulières
Rue du Pré-coquet

Mur de clôture en meulières enduit de plâtre
Pavillon d'Artois

Murs en meulières
Rue des Huiliers

La clôture permet de délimiter un territoire. Au Moyen-âge, elle défendait vergers et jardins potagers des dégâts provoqués par le bétail. Aujourd'hui, elle sépare espace privé, espace public. Elle permet de préserver l'intimité des jardins et de protéger du vent, du bruit...
Elle permet de lire la structure parcellaire et concourt à la continuité du bâti et de l'alignement sur rue.

En centre ancien

La clôture participe à l'identité des lieux. Les matériaux utilisés sont généralement réduits et extraits du sous-sol de Vaux-sur-Seine (meulières, enduit en gypse..).
La grande homogénéité et la continuité des matériaux entre les bâtiments et la clôture assure l'unité architecturale à la fois à l'échelle de la parcelle et de la rue.

Les grandes propriétés

Par leur longueur, la qualité des matériaux, les clôtures des grandes propriétés marquent fortement les paysages urbains et témoignent de la position sociale des propriétaires.
Leurs longs linéaires imposent un coût d'entretien important.

Mur du château
Route d'Evecquemont

Murs en meulières
Hameau de Beauregard

Murs en meulières
Avenue de Paris

Les murs en meulières

Les murs en meulières sont présents à proximité du bâti ancien (centre, faubourgs, hameaux du Temple et de Beauregard) et en accompagnement des villas en meulière liées au développement du chemin de fer. Ces murs participent à la composition et l'identité des paysages. Ils méritent d'être entretenus et révèlent le parcellaire qui a été peu modifié dans les parties anciennes de Vaux.
Ces murs des clos sont bâtis en meulières avec parfois un enduit plâtre et protégés par un faîtage en tuiles ou un débord. Ces clos sont visibles sur le plan d'intendance de 1782 (tracé en rouge carmin). Ils sont aujourd'hui en partie visibles depuis les rues, les sentes et espaces publics de Vaux-sur-Seine et participent pleinement à l'identité du site.

Les clôtures décoratives
des villas

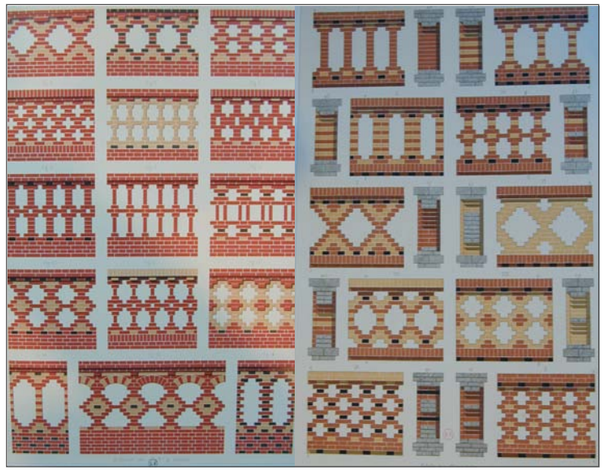

Murs briques et meulières
27 Rue des Groux

Murs briques, meulières, bois et haie
Avenue de Paris

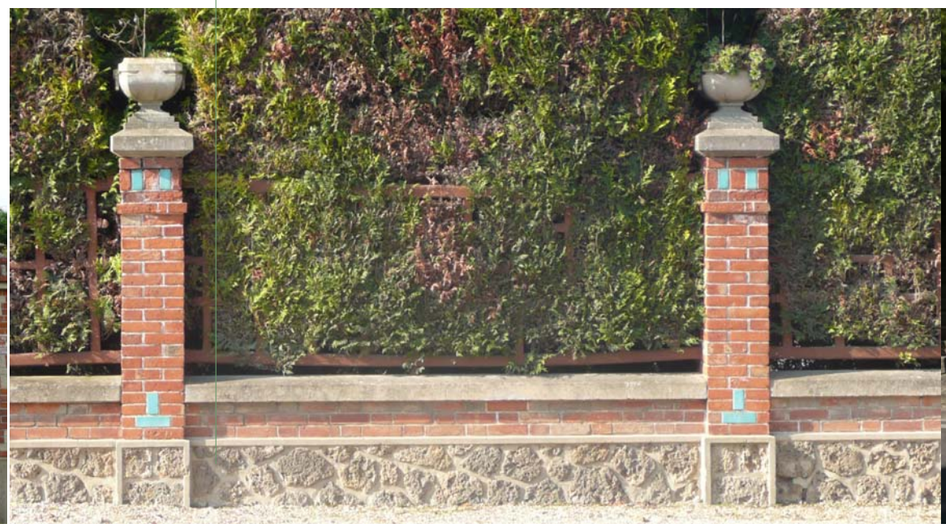

Mur en meulières
2 route de Pontoise

Une unité architecturale cohérente à l'échelle du bâti
en haut à droite : Extrait de *LACROUX, J.,*
Constructions en brique. La brique ordinaire au point de vue décoratif, 1878

L'ensemble villa et murs de clôture offre une unité architecturale cohérente. Les matériaux de l'habitation sont réemployés pour la création du mur de clôture. Les murs de clôture se singularisent par un vocabulaire parfois diffusé par les catalogues tels ceux de Chabat et Lacroux sur la brique décorative (cf. photos en haut à droite).
L'utilisation de la meulière ou de la brique, les détails décoratifs.. .témoignent d'une période de la création architecturale entre la fin du XIXe et l'entre deux-guerres. La base de matériaux réduite offre une certaine cohérence à l'échelle de la rue, les détails ornementaux singularisent chaque parcelle.

Les clôtures composites
des pavillons

Murs composites
Rue des Groux

Mur avec intégration du garage
Avenue de Cherbourg

Mur en pierre
Avenue de Cherbourg

Les clôtures des pavillons

Les clôtures des pavillons sont plus composites offrant des murs pleins, des murets ou murs bahuts avec ou sans grille ou grillage, des lisses béton, des palissades bois, des haies végétales...Ils s'harmonisent généralement avec le bâtiment construit sur la parcelle, mais sont plus hétéroclites à l'échelle de la rue.

Les clôtures des lotissements offrent une plus grande unité à l'échelle de la rue, mais également une plus grande monotonie.

Des points de vues sur le paysage

Vue sur le bâti et les jardins depuis le chemin des clos

Vue sur les murs en meulières et la vallée de Seine depuis la RD 17

Vue vers la vallée de Seine depuis le chemin du petit Hulin

Les clôtures ajourées (grillages, lisses basse, etc)

Les clôtures ajourées laissent filtrer les vues vers les lointains et les jardins proches. Elles ne préservent pas l'intimité des espaces privés mais offrent une diversité de points de vues et participent à l'animation de l'espace public.

Une attention portée au site

Le jeu de la pente, la préservation d'éléments existant

Préservation de l'arbre et du talus
Chemin du plant de Fortvache

Traitement de la pente
Rue des Huilliers

Préservation du talus, plantation d'arbre
Chemin du plant de Fortvache

Un regard attentif porté au site

La préservation des éléments existants (murs en pierre, talus, arbres, haies...), le travail sur la pente participent à la réussite de la greffe du cadre bâti.

L'intégration des fonctions

Les entrées et les éléments techniques

207 Rue du Général de Gaulle
Portail d'entrée

Maisons jumelles 73-75 avenue de Paris
Intégration du garage
de la porte d'entrée
de la clôture

Rue Barbarou, Reprise du vocabulaire bâti,
Portail néo-normand

Portail d'entrée

Le choix de l'implantation, des matériaux, des hauteurs, le dessin de l'entrée en cohérence avec la construction participe à l'unité architecturale bâti. Cette cohérence architecturale peut être déclinée à l'échelle de la parcelle ou à l'échelle de la rue.

Retrait d'alignement
Fief de la rive, av. de Cherbourg

Mur avec intégration du garage
112 Avenue de Cherbourg

Entrée du château
Retrait d'alignement et monumentalisation

Une intégration à prévoir en amont

L'intégration et la prise en compte des éléments techniques (coffret gaz, électrique, boîtes aux lettres, poubelles...) dès le départ dans les clôtures assurent une cohérence architecturale du cadre bâti et libèrent l'espace public des trottoirs pour les piétons. Les garages, les annexes intégrées dans le projet peuvent participer à la composition et l'unité d'ensemble.

Retrait d'alignement

Le retrait d'alignement par rapport à la rue souligne et monumentalise l'entrée. Il permet éventuellement le stationnement d'une voiture tout en dégageant le trottoir pour les piétons.

Ci dessus : Saint-Nicaise, statue accompagnant le calvaire

Repérage du petit patrimoine rural
et du patrimoine protégé

Des patrimoines liés aux anciens fiefs

Le château de Vaux et son parc surplombent le village et imposent un périmètre MH de 500 m. Le château de Beauregard a permis le développement du hameau de Fortvache. Des bâtiments attestent de la présence du fief de la Rive. Il ne reste peut-être rien du château de Vaux-Gaillard.

Un patrimoine religieux et laïque

Vaux-sur-Seine possède un patrimoine laïque et religieux. La naissance des pouvoirs publics a amené la création de mairies, puis d'écoles, distinguées par leur architecture. La mairie école installée en 1858 au lieu-dit le Pré-coquet sera détruite en 1967. L'actuelle mairie est située dans la villa "Les roches" Bd Angibout. Une école de filles est créée en 1914.

La création de la voie ferrée a amené la création de la gare et la plantation d'alignement d'arbres le long des principales traversées.

Héritage religieux, l'église Saint-Pierre-aux Liens surplombe la voie ferrée. Au Moyen-Age, le cimetière était attenant à l'église. Les cimetières clos à partir de la Renaissance, pour éviter l'intrusion du bétail, protégeaient symboliquement le monde des vivants de celui des morts. Ce cimetière attenant à l'église est présent sur le plan d'intendance et le cadastre napoléonien. Cet ancien site d'inhumation sera transféré hors des emprises bâties, au moment de la construction de la voie ferrée, à la fin du XIXe siècle.
Le calvaire Saint-Nicaise a été bâtie à l'emplacement d'une chapelle démolie à la révolution, sur les lieux de la légende de Saint-Nicaise terrassant le dragon.

Petit patrimoine et usages liés à l'eau

L'évolution des pratiques agricoles et la modernisation de la gestion des eaux ont peu à peu fait disparaître le petit patrimoine et les usages liés à l'eau. A Vaux, l'arrivée de l'eau courante dans tous les foyers en 1958 fait perdre à ce petit patrimoine son rôle essentiel. Les eaux de source présentes sur le territoire communal ont été exploitées. Avant les travaux d'adduction d'eau, les fontaines, mares et puits étaient les seuls lieux d'approvisionnement en eau. Les bâtiments collectifs pour le lavage du linge sont apparus au XVIIIe siècle, suite aux principes hygiénistes développés au siècle des Lumières. Ils se généralisèrent au XIXe grâce à une plus grande autonomie des communes. A la fin du XIXe siècle, sept lavoirs sont recensés à Vaux-sur-Seine. Lavoirs et fontaines font l'objet de réparations régulières, recensées dans les archives communales.

Des bâtiments singuliers et des parcs avec vue sur Seine

Le site de Vaux a attiré l'implantation de bâtiments et de parcs profitant de la relation privilégiée avec la Seine.

Un patrimoine lié aux carrières

L'exploitation du sous-sol a laissé un patrimoine peu valorisé et soumis au risque d'effondrement du sous-sol.

* Patrimoine

Limite de commune

0 250 500 m

Sources : Ign BdTopo, BdAlti

Evecquemont
Vaux sur Seine
Boisemont
Les Mureaux
Verneuil sur Seine
Triel sur Seine

Patrimoine lié aux anciens fiefs

1- Château de Vaux (inscrit MH, 22 oct. 1996)
Description : 5 tours rondes du XVe siècle (voir plus anciennes XIIIe ?), nombreuses transformations au XIXe. Un pont-levis présent sur la façade ouest laisse supposer la présence de douves disparues. Les fondations de deux autres tours sont visibles à l'est de l'édifice actuel.
Etat : bon (bâtiment privé non visité)

2- Château de Beauregard
Description : "Forvache est un fief dès le XIIIe siècle. En 1638, le propriétaire, autorisé par Louis XIII , donne à sa nouvelle demeure le nom de Beauregard. "En 1721, les propriétaires se trouvant trop éloignés de l'église obtiennent un accord pour élever une petite chapelle attenante au château. En 1876, Léon Sari achète la gentilhommière. Il y fait construire des communs et un fruitier par l'architecte Roy (architecte de la Martinière). En 1891, Armand Raulet, maire de Vaux, achète "Beauregard" qui est toujours une propriété privée." (Source Association avril , Vaux dans l'objectif)
Etat : bon ? (bâtiment privé non visité)

3- Communs du château de Beauregard
Description : En 1876, Léon Sari achète la gentilhommière de Beauregard. Il y fait construire des communs et un fruitier par l'architecte Roy (architecte de la Martinière). cf Vaux dans l'objectif
Etat : Bon ? bâtiment privé non visité

4- Ancien fief de la rive
Description : Bâtiment principal et annexes, murs de clôture en meulières, verger
Etat : Bon ? bâtiment privé non visité

Patrimoine laïque et religieux

5- Ancienne "écoles de filles"
Description : Achat d'un terrain au lieu-dit "les longaines" face à la Martinière en 1911. Construction d'une école de filles, d'une classe enfantine et de logements pour les instituteurs par l'architecte Buffet.. Travaux terminés en 1914 (Source : Vaux dans l'objectif)
Etat : bon

6- Eglise Saint-Pierre-aux Liens (inscrit MH, 4 janvier 1945)
Description : Notice du service d'archéologie SADY : « En 1190, Hugues de Vaux renonça au droit qu'il prétendait avoir sur le patronage de l'église (Duplessis, 1740, II, p 811) L'archevêque de Rouen présente à la cure entre 1236 et 1244 (Pouillé de Rouen). L'édifice fut construit dans la seconde moitié du XIIe siècle (clocher de la croisée, choeur, chapiteau à entrelacs) ; la nef a été réédifiée au XVIe siècle. L'édifice fut restauré en 1970". *Etat :* restauration prévue

7- Cimetière de Vaux
Description : L'ancien cimetière situé près de l'église sera transféré hors des emprises bâties au croisement de la route de Pontoise et de la route du moulin à vent au XIXe siècle. Murs en meulières, tombes anciennes, vue sur la Seine, monument aux morts.
Etat : bon

8- Calvaire Saint-Nicaise
Description : Sur les lieux de la légende de Saint-Nicaise terrassant le dragon, fut bâtie une chapelle attestée vers 1620-1640, et encore visible sur le plan d'intendance en 1782. La chapelle Saint-Nicaise fut démolie à la révolution (1793) Elle sera remplacée en 1890 par un calvaire entouré des saints Roch et Nicaise et accompagné d'un lavoir (cf notice du service d'archéologie SADY)
Etat : Assez bon (statues abîmées)

Patrimoine lié à l'eau

9- Réservoir de la Martinière, 85 rue du Général de Gaulle
Description : Réservoir d'eau potable, bâti en 1880, et intégré dans le mur d'enceinte des communs de la villa dite "la Martinière", sous la forme d'un pigeonnier. Soubassement carré en pierre, percé d'une porte et d'une fenêtre cintrées et d'un occulus, et surmonté d'une tour octogonale en brique *Etat* : Assez bon (ouverture)

10- Fontaine du Temple
Description : Source alimentant les habitants du quartier du Temple. Fontaine existant sous l'Ancien Régime. 1792 : élargissement de la rue du Temple, recul de la fontaine, ajout d'un abreuvoir.. 1890, avec le passage de la voie ferrée : installation d'une pompe à bras alimentée par un puits maçonné garantissant la qualité de l'eau.1960: remplacement par une pompe à sabot en fonte. 1958 : abandon à l'arrivée de l'eau courante (source Avril). Fontaine située près du viaduc sncf, murs en meulières, banc en pierre, modénature en pierre
Etat : bon. Remise en état de 1997 à 1999 par l'association avril

11- Abri de cantonnier, rue Auguste Doinet
Description : édicule en pierre meulière, vide
Etat : bon. Restauré et fermé par une grille

12- Lavoir , lieu-dit Les gibets-les Punais
Description : Lavoir désormais intégré dans un futur lotissement viabilisé. Edicule en pierre meulière avec un seul bassin carré. Date inscrite en fronton 1839 ?
Etat : Edicule préservé. Etat moyen

13- Lavoir communal de Fortvache, chemin de la Manufacture
Description : Le lavoir du hameau de Fortvache est alimenté par une source dont la résurgence est mise en scène dans une niche. Il possède un seul bassin carré entouré de murs en meulières. L'auvent à une pente est délabré.
Etat : Mauvais état, restauration prévue

14- Lavoir près du clos des célestins, 205 rue du Général de Gaulle
Photo Elise Moure (Inventaire des patrimoines de la communauté de communes Vexin-seine, septembre 2008)
Etat : Propriété privée Mauvais état, restauration prévue
Ouverture éventuelle au public.

15- Lavoir communal Saint-Nicaise, 27 rue du Général de Gaulle
« C'est ici que la légende situe l'événement fondateur de la paroisse de Vaux : au IIIe siècle, l'évangélisateur saint Nicaise aurait rencontré une population terrorisée par un dragon vivant dans une caverne dont il empoisonne la source. Dompté par saint Nicaise, le dragon se laisse passer une étole au cou, conduire près des Vauxois où l'évêque l'achève d'un signe de croix. Les 318 villageois se font alors baptiser avec l'eau de la source redevenue pure, qui devient la fontaine Saint-Nicaise ; son eau est réputée miraculeuse et une chapelle est édifiée sur la caverne. Un calvaire érigé en 1890 remplace la chapelle détruite à la Révolution : saint Roch, invoqué lors des épidémies, y est associé à Saint-Nicaise. La fontaine-lavoir est remise en état en 1838, puis couverte en 1883. » (Source Topic) Un grand bassin. Mise en scène de la source. Murs en meulières, pavés grès. Deux pans de couverture.
Etat : Mauvais état. Sol et alimentation à revoir. Restauration prévue

16- Lavoir communal Pré-coquet, 119 ter rue du Général de Gaulle
Description : Ce lavoir possède un seul bassin entouré de murs en meulières. Plus de couverture.
Etat : Mauvais état, restauration prévue

17- Lavoir communal Hervieux, 155 rue du Général de Gaulle
Description : Un seul bassin Murs en meulières. pavés grès.
Source aménagée en lavoir et en fontaine mentionnée en 1808, lavoir couvert en 1898. En 1827, un règlement défend « de laver le linge à la source où l'on prend l'eau pour boire » étant donné qu'il existe un lavoir à cet endroit.
Etat : Mauvais état (couverture...), restauration prévue

Patrimoine bâtiments singuliers, parcs et jardins

18- Villa "La Martinière" (inscrit MH, 22 oct. 1996)
Description : villa comprenant deux corps de bâtiment relié par un jardin d'hiver. Terrain acheté par Léon Sari en 1874. Villa construite en 1880 par l'architecte Lucien Roy (fer, céramique, brique). 1890 achat de la propriété par M.. Martin. 1897 agrandissement de la villa par l'architecte Paul Lagrave (source Vaux dans l'objectif)
Etat : Propriété communale depuis 1951. Etat bon

19- Communs de la villa "La Martinière", 85 rue du Gl de Gaulle
Description : la villa la Martinière dispose de communs. Les bâtiments bâtis en retrait d'alignement de la rue sont complétés par un mur d'enceinte et un réservoir.
Etat : bon

20- Pavillon d'Artois, 187 rue du Général de Gaulle (site classé)
Description : Ancien pavillon de chasse dont les fondations remontent à Louis XIII, maintes fois remanié, en particulier sous le Directoire, rotonde, petit théâtre.
Etat : Bon, propriété privée

21- Parc du château de Vaux (Inscrit MH 22/10/1996)
Description : Notice du pré-inventaire des jardins remarquables (Ministère de la culture, Florence Collette 1996) : « terrasse en terre-plein ; belvédère ; allée ; colonne monumentale ; escalier indépendant ; grotte artificielle ; chapelle ; jardin potager ; verger ; conciergerie,1er quart XIXe siècle (?), maître d'oeuvre inconnu »
Etat : propriété privée

22- Parc du château de Beauregard, lieu-dit Fortvache
Description : Notice du pré-inventaire des jardins remarquables (Ministère de la culture, Florence Collette 1996) : « parc, allée ; terrasse en terre-plein ; kiosque ; jardin public ; bassin ; dépendance ; piscine ; remise, maître d'oeuvre inconnu »
Etat : propriété privée

23- Parc du Pavillon d'Artois, 187 rue du Gl de Gaulle (site classé)
Description : Grotte, rivière, verger, potager, bouquets d'arbres. Notice du pré-inventaire des jardins remarquables (Ministère de la culture, 1997) : "parc, allée, 18e siècle (?), maître d'oeuvre inconnu".
Etat : propriété privée.

24- Parc de l'ancienne propriété "Haussadis"
Description : Parc et verger. Bassins, fontaine, kiosques, alignement d'arbres. Les bâtiments de style néo-Louis XIII ont été remplacés par une construction nouvelle en 1984
Etat : propriété privée

25- Ancien parc de la villa la Martinière
Parc fin XIXe, arbres isolés et alignements, statues
Etat : propriété publique, transformé partiellement en aire de loisirs, très remanié et transformé. Perte du rapport à la Seine, segmentation du parc.

26- Jardin d'agrément de la villa Sirroco, 14 route de Pontoise
Notice du pré-inventaire des jardins remarquables (Ministère de la culture, Florence Collette 1996) :"jardin d'agrément, allée irrégulière; pavillon de jardin ; belvédère ; terrasse en terre-plein ; escalier indépendant ; verger ; conciergerie ; garage 1ère moitié XXe siècle Boggio Emilio (auteur commanditaire). Kricks (auteur commanditaire)"
Etat : propriété privée, nouvelle construction

27- Jardin 70 route de Cherbourg
jardin "d'habitant-paysagiste" en meulière et pierre. Escaliers, mobilier, terrasses et belvédère sur la Seine
Etat : propriété privée

Patrimoine lié aux carrières

28-Anciennes carrières calcaire (Photo chemin d'Angleterre)
Description : 20,7 ha de carrières de pierre calcaire. Entrées, traces de taille
Etat : Accès envahis par la végétation

29-Galeries souterraines des carrières de gypse (Photo Vaux-renard)
Description : carrières de gypse de 363 ha. Galeries, arches en béton et meulière Graffitis historiques (cf site internet).
Etat : Zone rouge des carrières. Accès condamnés

30-La Manufacture
Description : Faïencerie créé en 1767-1768. Production d'une imitation de faïence de Strasbourg. En août 1770, elle a été obligée de se dissoudre pour faillite. Les bâtiments ont été convertis en usine à plâtre , la plâtrière de Fortvache, qui fermera en 1965.
Etat : Bâtiments très dégradés

31-Plâtrière du Jonquet
Description : Plâtrière qui existait encore au début du XXe siècle.
Etat : Bâtiments reconvertis

32-Plâtrière Saint-Nicaise, logements, 16 rue du Général de Gaulle
Description : Ancienne plâtrière Saint-Nicaise, logement des ouvriers
Etat : Bon Bâtiments reconvertis

33-Plâtrière de la Mécanique, 82 avenue de Paris
Description : Ancienne plâtrière de la Mécanique ouverte dès 1792
Etat : Bâtiments reconvertis

34-Plâtrière de Port-Maron, 14/24 avenue de Paris
Description : Ancienne plâtrière de Port maron appartenant au baron de Marochetti à la fin du XIXe siècle
Etat : Bâtiments reconvertis

L'identité du cimetière de Vaux

Les spécificités d'un vocabulaire funéraire

Une vue vers la Seine

Un cimetière avec vue sur la Seine

L'un des traits de caractère du cimetière de Vaux tient à son inscription dans le site, une des entrées étant située dans l'axe de vision de la vallée de Seine. Situé sur le site de l'ancien lieu-dit dit de "la vigne aux moines", le cimetière s'étage dans la pente et ménage un point de vue sur la Seine. Les bois des Bouillons créent une toile de fond végétale à ce cimetière plutôt minéral.

Le cimetière et l'ensemble des pratiques liées à la mort appartiennent à la culture d'une civilisation. L'étymologie du mot monument, (monumentum : je me souviens), exprime ce besoin de mémoire.

Aujourd'hui, les réglementations communales administrent les cimetières, mais n'assument pas nécessairement leur caractère patrimonial. Ces lieux peuvent assurer leur fonction sans dénaturer leur caractère, mais cela suppose de reconnaître leur dimension patrimoniale par des inventaires et des plans de gestion, qui prennent en compte le caractère de chaque site et les spécificités de son vocabulaire funéraire.

Le monument aux morts

Le nouveau cimetière

Croix métallique ajourée

Vocabulaire funéraire

La partie ancienne du cimetière est close de murs en meulières. Un double alignement d'arbres la sépare de la partie plus récente. Les allées sont simplement gravillonnées. Un monument aux morts de 1870-71 et 1914-1919 est encadré d'arbustes (ifs, buis...) symbolisant par leur feuillage persistant, la continuité de la vie. Les croix anciennes surplombent les tombes et élèvent les regards vers le ciel. Enfin, subsistent quelques caveaux anciens plus ornementaux (la tombe de Léon Sari, celle ornée de sculptures de la famille Marochetti...)

De nombreuses tombes font l'objet de reprises de concessions. Les "nettoyages" réguliers que subissent les vieux cimetières, leur font perdre chaque fois, un peu de leur caractère.

Un nouveau cimetière

Dans la partie haute, la partie récente du cimetière offre un aménagement plus standardisé : la clôture est en ciment, les allées en gravillons encadrent les alignements de tombes en granit.

Ci-dessus : le square du Capitaine Caron

Peu d'espaces publics en ville

Un réseau à constituer

La ville de Vaux ne possède pas de place publique. Le seul square existant (square du 19 mars 1962) vient d'être entièrement goudronné pour accueillir le marché.

Des poches de parkings le long de l'avenue du Général de Gaulle et près de la gare

L'usage de l'automobile a bouleversé les espaces publics. Elle a provoqué l'élargissement des voiries, le goudronnage des trottoirs et la transformation en parking de multiples espaces publics ou privés.

Le centre de la commune, ancien, n'avait pas été conçu pour l'usage de la voiture. Le stationnement, la sécurité routière se sont imposés au calibrage et au vocabulaire d'aménagement des places et des rues. Les sols ont été imperméabilisés. Le long de l'avenue de Gaulle, il a fallu multiplier les poches de parkings pour accueillir le stationnement des voitures. Près de la gare un vaste parking accueille les voitures des voyageurs.

Des espaces de loisirs en bord de Seine

Grands parcs en bord de Seine, anciens communaux, espaces publics ou privés, les lieux de loisirs se sont multipliés en bords de Seine. Cependant ils restent fragmentaires, sans véritables liaisons autre qu'automobile entre eux et l'accès au fleuve reste largement privé.

Le square du Capitaine Potrel

Cet ancien pré communal transformé en espace public reste excentré. Situé le long du parc du pavillon d'Artois et donnant accès au fleuve, il offre un point de vue sur l'église peint par le peintre Thibésart au début du XXe siècle.

Le Boulevard Georges Loiseleur

Le boulevard Loiseleur est un des rares espaces en bord de Seine ouvert au public et facilement accessible depuis le centre. Cette voie bordée d'arbres (double alignement de marronniers) est fermée à la circulation en fin de semaine.

L'ancien parc de la Martinière offre à la fois des espaces de jeux et de sports (terrain de football, tennis, basket, kiosque à musique, bibliothèque) et les restes du parc autour de la villa. L'ensemble très fréquenté, est morcelé et manque d'unité. Les nombreuses clôtures isolent chaque espace et restreignent l'accès au fleuve.

Prés-vergers (sente des hauts prés), ces espaces délaissés ont été repris par la mairie

Square du lotissement de Port-maron Bien qu'il soit propriété publique, ce square qui donne accès au fleuve fait partie intégrante du lotissement et est vécu comme un espace privé.

Enjeux :

- Requalifier un certain nombre d'espaces publics en tirant parti de l'identité des lieux, en réévaluant les besoins de stationnements et en recherchant si possible une multiplicité d'usages

- Reconstituer des continuités paysagères et écologiques et ouvrir les espaces publics sur le fleuve.

- Adopter une gestion différenciée

Square du 19 mars 1962

Parking de la gare

Boulevard Angibout

Bd Loiseleur

Square du capitaine Caron

Parkings rue du Gl de Gaulle

Prés-vergers communaux

Square de Port-Maron

Ancienne villa la Martinière

La multiplication des parcs et jardins le long de la Seine

Parc de la propriété "Haussadis", rue du Gl de Gaulle
(Plan sur le cadastre en 1821)

Ce parc visible sur le cadastre napoléonien de 1821 a conservé des structures liés à l'eau (bassin circulaire et rectangulaire), des kiosques, des plantations et des arbres fruitiers.

Parc du château de Vaux
(Plan sur le cadastre napoléonien en 1821)

Ce parc est implanté sur une terrasse surplombant le village et la Seine. Formé d'allées régulières plantées de tilleuls, il possède une colonne monumentale, une grotte artificielle, un jardin potager, un verger.

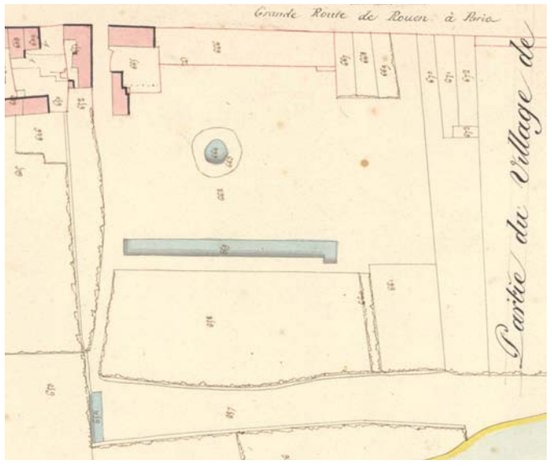

Parc de l'ancienne villa "la Martinière"

Ce parc du XIXe est lié à l'ancienne villa la Martinière bâtie en 1880 et remanié en 1890. Il offre des allées courbes, des bouquets d'arbres et des arbres isolés, des éléments de statuaire. Le parc qui se prolongeait jusqu'au fleuve a été amputé afin d'offrir des équipements sportifs aux Vauxois.

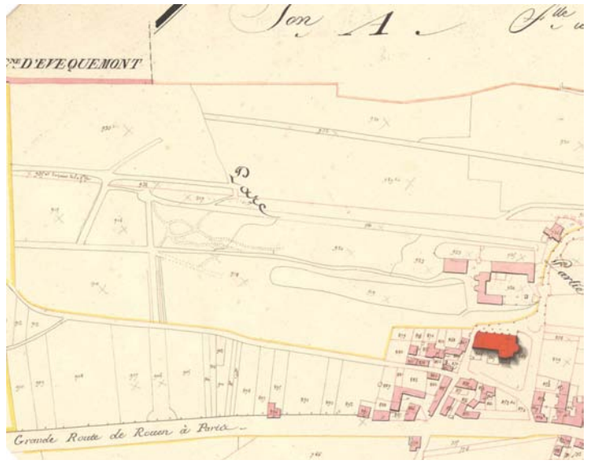

Parc du pavillon d'Artois, 187 rue du Général de Gaulle
(Plan du parc sur le cadastre napoléonien en 1821)

(18e siècle ?, maître d'oeuvre inconnu). Le parc du pavillon d'Artois, site classé offre un jeu sur les perspectives et une mise en scène du fleuve (terrain sur l'île de Vaux faisant partie du parc). Des bouquets d'arbres encadre la pespective centrale axée sur le fleuve. Le parc offre une grotte, une rivière, un verger, un potager.

Parc du château de Beauregard
(Ci-dessous Lucien Raulet : côté jardin, 16 août 1891, arch. dép cote 2F 195/10, pièce d'eau, 1er sept. 1895, arch. dép cote 2F 195/15)

Le parc de Beauregard possède une terrasse en terre-plein et des murs de clôture en meulière. Le parc offre des parties plantées d'arbres, un pré-verger, un kiosque, un bassin. La colonnade-roseraie a disparu.

Jardin d'habitant paysagiste, 70 route de Cherbourg
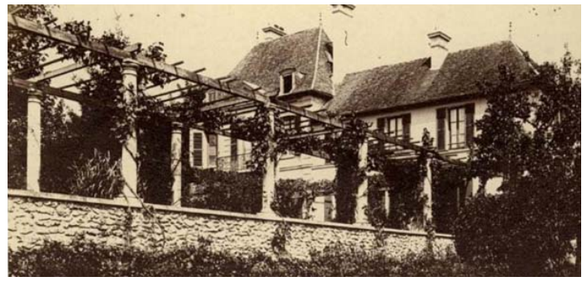
Ce jardin particulier créé de toute pièce par son propriétaire offre un remarquable belvédère sur la Seine. Multipliant les jeux sur la pente, les terrasses, les escaliers, il réutilise des motifs en meulière et en pierre, en béton.